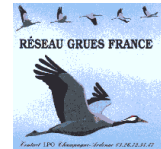




# La Grue cendrée en France



## Migrations et hivernage—Saison 2002-2003

Chaque année, les Grues cendrées traversent la France lors de leurs migrations. Après avoir niché entre l'Allemagne et la Russie, elles entament leur périple migratoire, survolent la France où une partie d'entre elles passent l'hiver. Les autres poursuivent leur route en direction de l'Espagne via les Pyrénées. La migration de cet oiseau de grande envergure (de 2 à 2m40) est un phénomène spectaculaire que chacun peut apprécier sur une large diagonale entre le nord-est et le sud-ouest de la France. L'intérêt de ce document est de fournir une synthèse succincte des très nombreuses observations parvenues au Réseau Grues France. Ce dernier rassemble 57 organismes (cf liste à la fin) s'intéressant de près ou de loin à la Grue cendrée. L'un de ses buts est d'anticiper les mouvements de migration par l'échange d'informations entre régions. Ainsi, le grand public et les médias sont prévenus de l'arrivée des oiseaux. Nous verrons dans cette synthèse que la population ouest européenne continue sa progression.

### Migration postnuptiale 2002

Comme à l'accoutumée les premières grues sont contactées fin juin sur le lac du Der Chantecoq (51/52). Les premières migratrices sont précoces, un vol de 7 individus est noté le 12 juillet dans la Nièvre (58). On peut se demander si la présence croissante d'estivantes dans ce département, n'explique pas l'arrivée précoce de ces oiseaux. Le 4 août, 2 sont en migration en Haute-Marne (52) et une est retrouvée morte sous une ligne électrique dans la Sarthe (72). Cette observation (date et localité) est pour le moins surprenante. On peut légitimement penser que cet oiseau appartienne à la micro

population normande. Les effectifs sur le Der (51/52) s'élèvent à 17 individus le 11 août. Le premier vol important de migratrices (50 oiseaux) est noté le 13 août dans la Nièvre (58) (estivantes ?). Le mois de septembre est très calme côté migration. A la fin de ce mois (le 29), 148 grues fréquentent le lac du Der (51/52). Ce chiffre constitue très probablement un record pour ce site à cette date. De même, le 5 octobre, 250 individus fréquentent déjà l'Etang de Lachaussée (55).

Au total, ces prémices concernent environ 1 000 grues.



### Première vague (07/10/02 – 14/10/02)

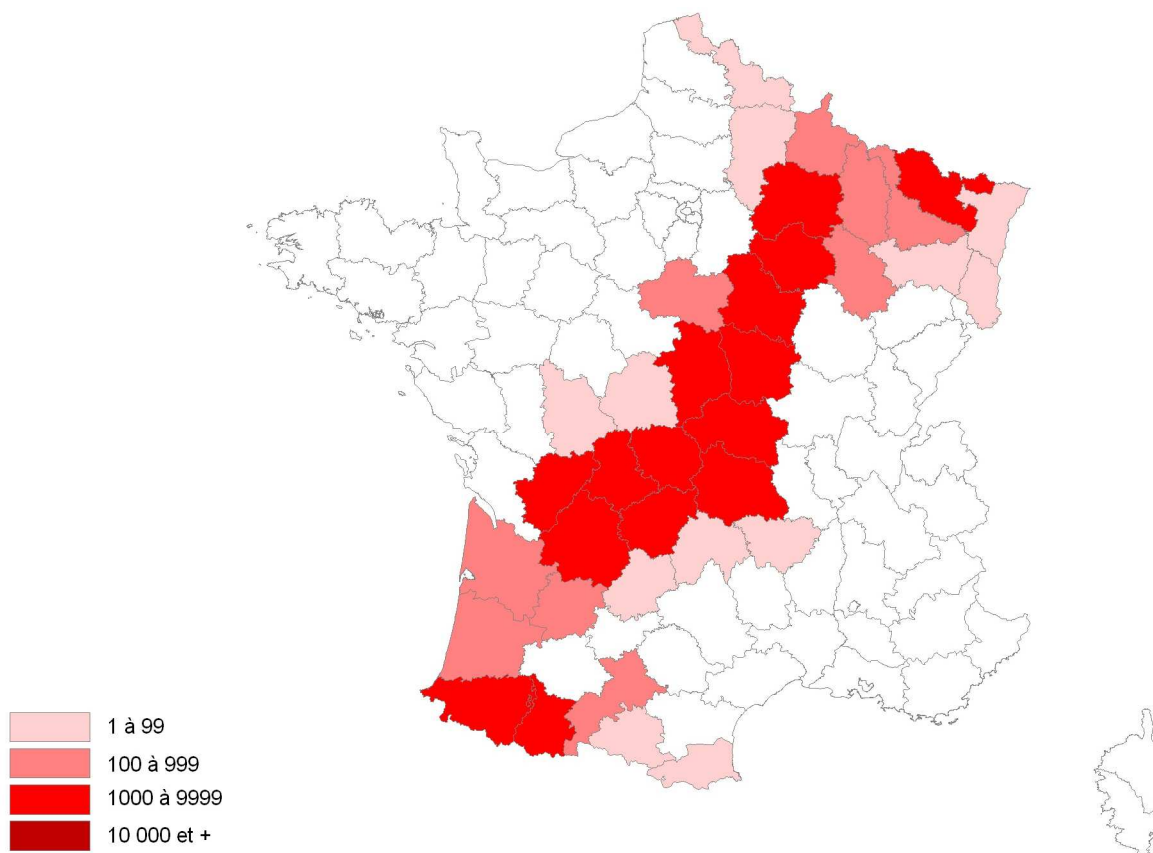
Du 7 au 9 octobre, les prémices d'un mouvement de grande ampleur se font sentir. Environ 2 000 grues jouent les éclaireuses. C'est à partir du 10 octobre qu'un nombre important de grues quitte l'Allemagne (14 000 vues en Hesse ce jour). Lors de cette vague, les grues utilisent la voie traditionnelle de migration. Pour illustrer ce mouvement, citons les chiffres les plus importants. Le 10, près de 1 000 grues survolent la Haute-Vienne (87) et la

Charente (16). Le lendemain, plus de 5 000 migrent dans le ciel de Bourgogne et du Nord Auvergne en direction du sud-ouest. Le 12 octobre, 28 départements fournissent des observations. Ce mouvement se poursuit

jusqu'au 14 octobre. Au matin du 15, près de 22 000 oiseaux stationnent sur le lac du Der (51/52). Cette première vague concerne au minimum 35 000 oiseaux.



**Carte 1 : Nombre cumulé de Grues cendrées lors des mouvements du 7 au 14 octobre 2002**



**Une météo défavorable,  
des mouvements faibles  
(15/10/02–27/10/02)**

Les conditions météorologiques sont, lors de cette période, peu propices à la migration des oiseaux. Ainsi, les départs d'Allemagne et donc les arrivées en France sont peu nombreux. On note malgré tout quelques arrivées entre le 18 et le 21 octobre. Cependant, un passage plus marqué, concernant probablement des oiseaux quittant le lac du Der, est observé sur les lacs de l'Aube (10) et concerne entre 2 500 et 3 000 grues. Les premières grues arrivent le

21 au soir au dortoir de la Baie de l'Aiguillon en Vendée (85). Lors de ces 13 jours environ 900 grues sont arrivées en provenance d'Allemagne.

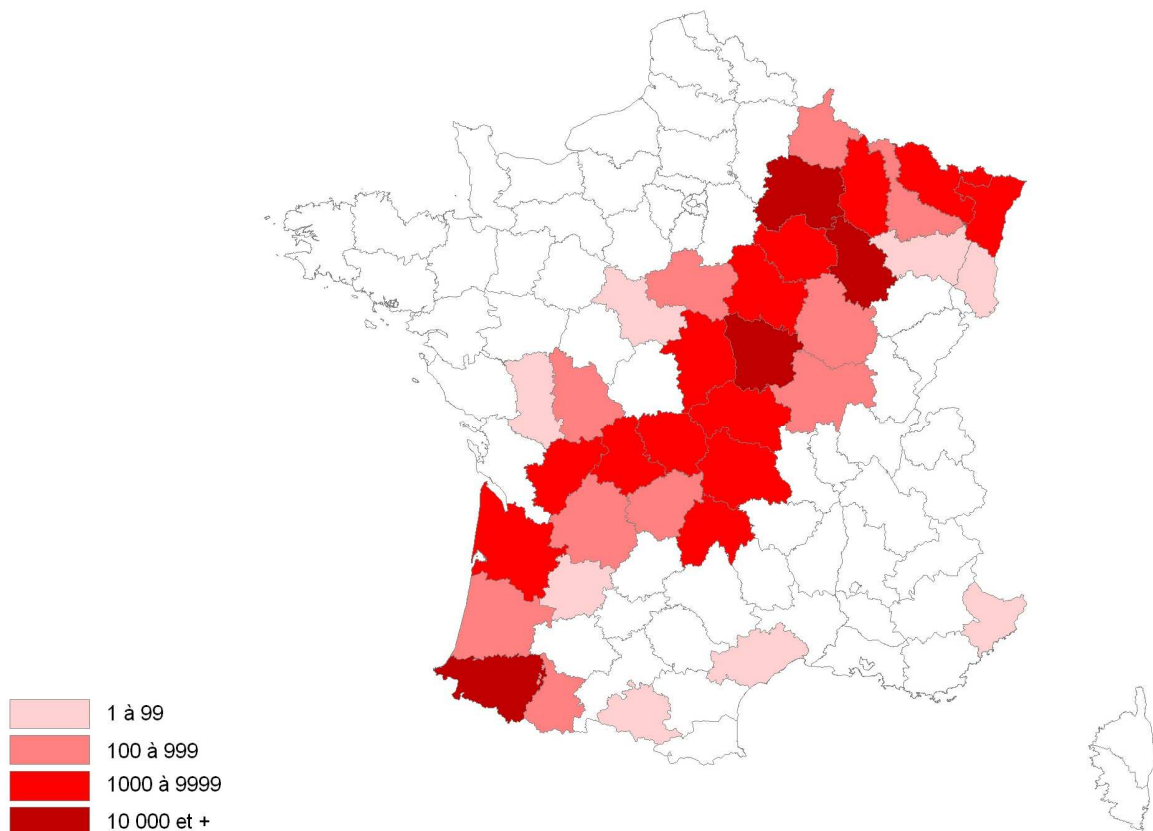
**Deuxième vague  
(28/10/02–12/11/02)**

Il s'agit de la vague la plus importante de l'automne. Ces deux semaines vont en effet voir 100 000 grues survoler le pays ! Ce ne sont pas moins de 36 départements qui fournissent des observations lors de cette période, situés pour la plupart sur la voie de migration classique mais sur un front plus

large (Alsace (67/68), Saône-et-Loire (71), Loire (42), Deux-Sèvres (79), Loir-et-Cher (41), Ariège (09)). Quelques départements peu habituels sont également concernés comme l'Hérault (34) et les Alpes-Maritimes (06). Quant aux effectifs quantifiés en migration, ils paraissent assez faibles. Ceci est dû au fait que les vols sont essentiellement nocturnes. L'estimation proposée plus haut provient des fluctuations d'effectifs en Allemagne et sur les

principaux sites de stationnement en France. Pour illustrer ce phénomène, regardons la journée du 5 novembre en Hesse (Allemagne) où plus de 44 000 oiseaux sont notés en migration ! En France, le lac du Der accueille 63 500 oiseaux (pour mémoire le record historique du lac du 26 novembre 2000 est de 72 760 grues) à la fin de ce mouvement d'ampleur le 13 et le même jour, 5 000 grues sont posées sur les rives de l'Étang de Lachaussée (55).

**Carte 2 : Nombre cumulé de Grues cendrées lors des mouvements du 28 octobre au 12 novembre 2002**



### **Le débloçage et troisième petite vague (17/11/2002–28/11/2002)**

Jusqu'au 17 novembre 2002, les effectifs stationnés en France sont très importants, les conditions météorologiques ne permettant pas aux oiseaux de se rendre en Espagne. Cette situation change radicalement le 17 où 17 000 grues quittent la Champagne. Les 5 000 grues stationnées en Lorraine partent également vers le sud. Ainsi, de gros vols

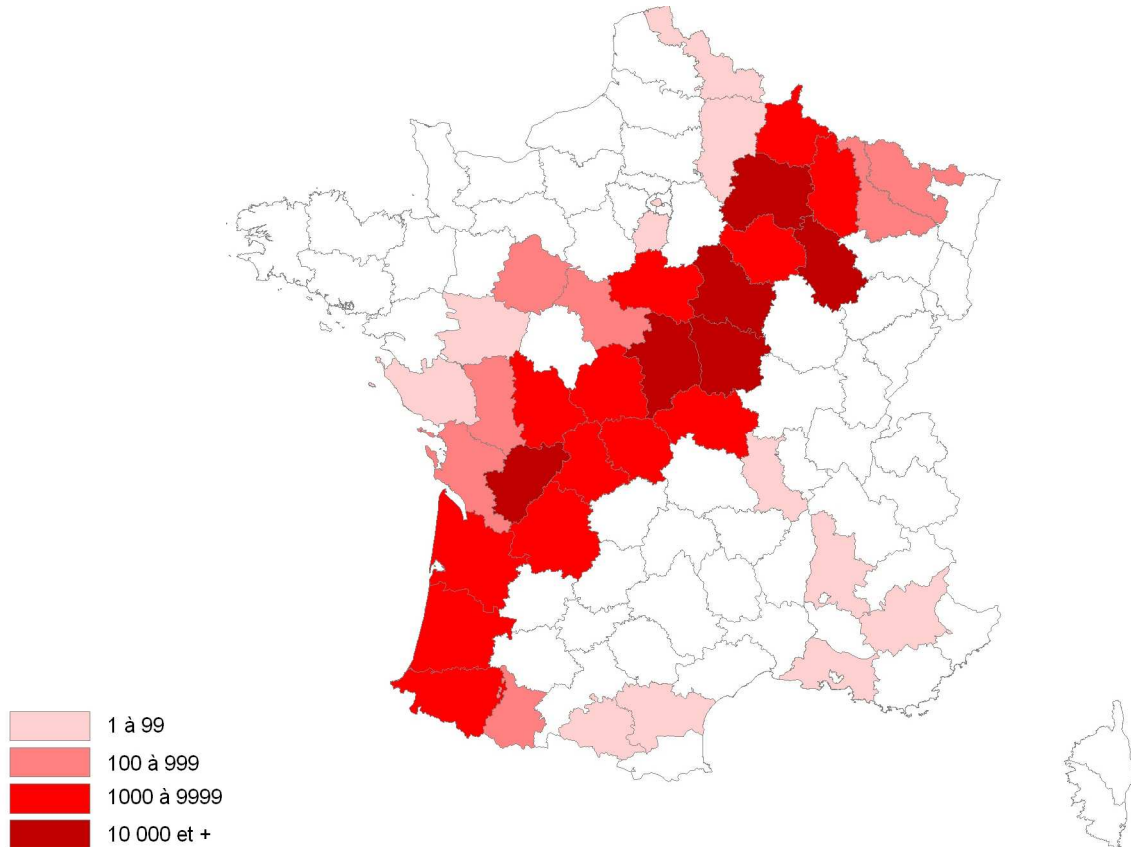
sont observés dans le Cher (18), ils concernent 13 000 oiseaux et 4 000 le lendemain. Plus de 1 800 grues survolent la Gironde (33) le 19 novembre alors que les arrivées d'Allemagne se poursuivent de manière toutefois atténuée.

Par la suite, sont dénombrés 12 000 oiseaux le 20 novembre dans l'Yonne (89), plus de 18 000 dans le Cher (18) et 7 700 dans l'Indre (36). Dans l'Allier (03), 4 500 grues passent dans l'après-midi du 23 novembre. Le lendemain, 43 000 grues sont comptées

au lever du jour sur le Der (51/52) et 6 000 migrent au dessus de la Charente (16). Le 27 novembre, 8 600 grues sont comptées au dortoir du lac du Temple dans l'Aube (10). Le 28 novembre, à la fin de cette vague, 63

grues sont en migration active dans le ciel de Paris (75) et 66 dans les Alpes-de-Haute-Provence (04). Cette vague concerne au minimum 17 000 grues.

**Carte 3 : Nombre cumulé de Grues cendrées lors des mouvements du 17 au 28 novembre 2002**



### **Dernière vague (5/12/02–25/12/02)**

La dernière vague de migration de l'automne commence le 6 décembre. Ce ne sont pas moins de 25 départements qui constatent des vols de grues migratrices. Le chiffre le plus important revient à la Nièvre (58) avec près de 12 000 grues en milieu de journée. Notons également 1 500 dans la Vienne (86) ou encore 300 dans le Maine-et-Loire (49). Le 7, le millier de grues est atteint dans le Puy-de-Dôme (63) et les Landes (40). Le Tarn (81) et l'Aude (11) sont également concernés mais dans une moindre mesure (50 individus). Le 8 décembre, 35

départements fournissent des données, concernant des vols nombreux et dispersés sur une très large diagonale. Lors de cette période, l'extrême Est de la France est touché comme l'Alsace et la Franche-Comté. L'ouest n'est pas en reste et les données nous parviennent du Calvados (14), du Morbihan (56), de la Manche (50) et 12 grues se posent dans le Finistère (29) le 10 décembre. Les arrivées d'Allemagne durant cette période s'élèvent à 5 000 oiseaux environ.

Au total, la migration postnuptiale aura concernée au minimum **159 000 oiseaux**.

## Hivernage

L'effectif hivernant en France s'élève pour la saison 2002/2003 à **53 450 Grues cendrées**. Rappelons pour mémoire que l'hivernage 2002 concernait 40 080 oiseaux. Le chiffre d'hivernage 2003 est très élevé, le record datant de janvier 2001 étant de 67 970 grues.

### AQUITAINE

Au total, cet hiver, la région a vu l'hivernage d'environ 31 720 Grues cendrées. Les 5 sites d'hivernage habituels pour la région Aquitaine sont fréquentés lors de l'hiver 2002/2003 : le 10 janvier à Arjuzanx (40), 15 800 grues sont comptabilisées, sur Captieux (33/40), le même jour, 13 940 oiseaux sont présents. Le site de Lugos-Ychoux (33) accueille 983 grues le 15 janvier et celui de Saint-Martin-de-Seignanx (40), 898 oiseaux le 25 janvier soit près du double du record de janvier 2001. Pour finir 102 oiseaux sont notés sur la réserve de Cousseau (33) le 12 janvier, ici aussi le record est battu.

### CHAMPAGNE-ARDENNE

Suite au record de l'an dernier (19 620 grues), l'hivernage 2002/2003 est en baisse ce qui n'était pas arrivé depuis 1997, dernier hiver particulièrement rigoureux. Le chiffre pour cette saison reste tout de même élevé : environ 16 570 Grues cendrées comptabilisées à la mi-janvier. Pour le détail, le lac du Der-Chantecoq (51/52) accueille 13 263 oiseaux le 12 janvier et 415 sur le lac du Temple (10) le lendemain. L'étang de la Horre (10/52) permet

l'hivernage de 2 722 grues et l'Argonne (51) de 171 oiseaux. Ces chiffres d'hivernage sont tout de même assez élevés compte tenu de l'hiver relativement sévère en Champagne-Ardenne.

### LORRAINE

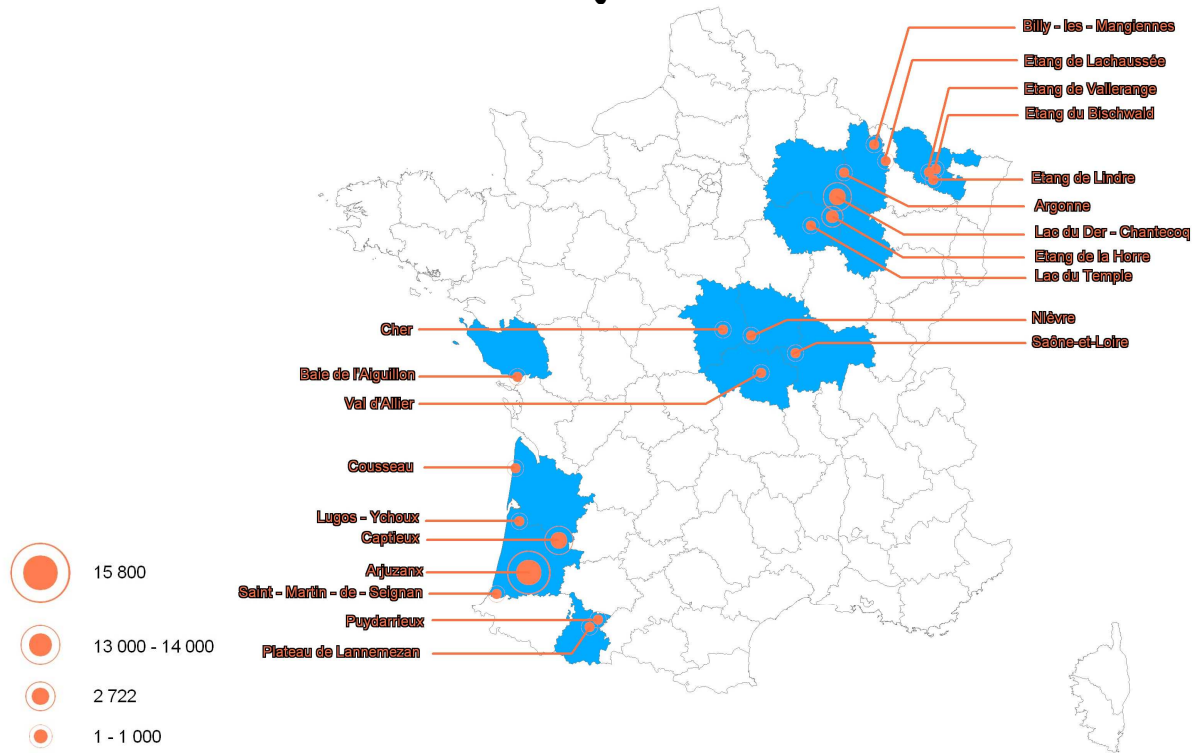
Hivernage marqué dans cette région, à la mi-janvier, au total, plus de 1 645 grues. Dans le détail, 350 individus à Billy-les-Mangiennes (55), 995 à Lachaussée (55), 200 au lac de Madine (55) et plus de 100 en Argonne (55) et autour de Lindre-Videlange (57). Quelques dizaines à proximité des étangs du Bischwald et de Vallerange (57).

De multiples observations de groupes en migration durant tout l'hiver ont été effectuées, dans des directions parfois surprenantes, reflétant des échanges ou des transferts entre les divers sites et sans doute également avec ceux de Champagne humide.

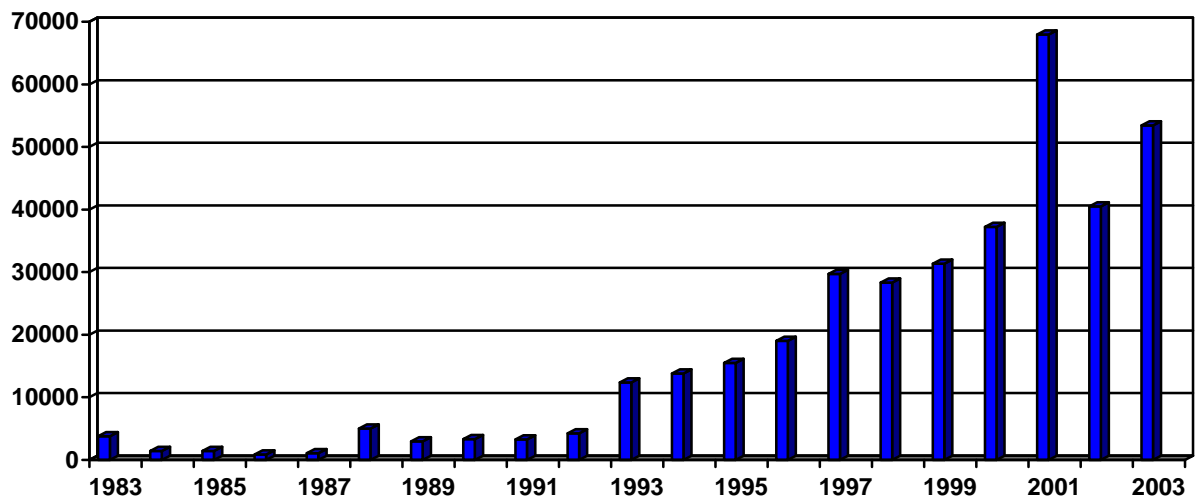
### Autres régions

En Midi-Pyrénées, le site de Puydarrieux (65) accueille 740 grues le 10 janvier, le record est pulvérisé (158 oiseaux l'an dernier). Un second et nouveau site d'hivernage pour ce département, il s'agit du plateau de Lannemezan (65) qui héberge environ 100 grues. Dans le Cher (18), environ 1 800 oiseaux sont présents autour du 11 janvier dans leur secteur habituel. Dans le Val d'Allier (03), on note 567 individus le 13 janvier, effectif en nette progression. Sur les sites de la Nièvre (58) ce sont 319 individus qui hivernent. La Saône-et-Loire (71) compte 67 grues le 5 janvier. 2003. Enfin, la Baie de l'Aiguillon (85) accueille 19 grues hivernantes.

**Carte 4 : Nombre de Grues cendrées et sites d'hivernage en France à la mi-janvier 2003**



**Evolution de l'hivernage de la Grue cendrée en France de 1982 à 2003**



## Migration prénuptiale 2003

Le premier vol de migratrices se dirigeant vers le nord-est est noté le 20 janvier dans la Marne (51). Il s'agit d'une date classique comparable aux autres années. Deux jours plus tard, trois autres départements font état de vols de migratrices, la Meuse (55) avec 100 individus, la Seine-et-Marne (77), 50 oiseaux et le Cher (18) avec 30 grues.

## Prémices et mouvements diffus (9/02/03–11/02/03)

Dès le 9 février, 500 grues migrent dans le Cher (18) et 650 dans l'Yonne (89). Le lendemain, plus de 1 000 sont observées en Haute-Vienne (87). Le 11 février, un millier de grues traversent la France.



## Une vague unique et longue (16/02/03–7/03/03)

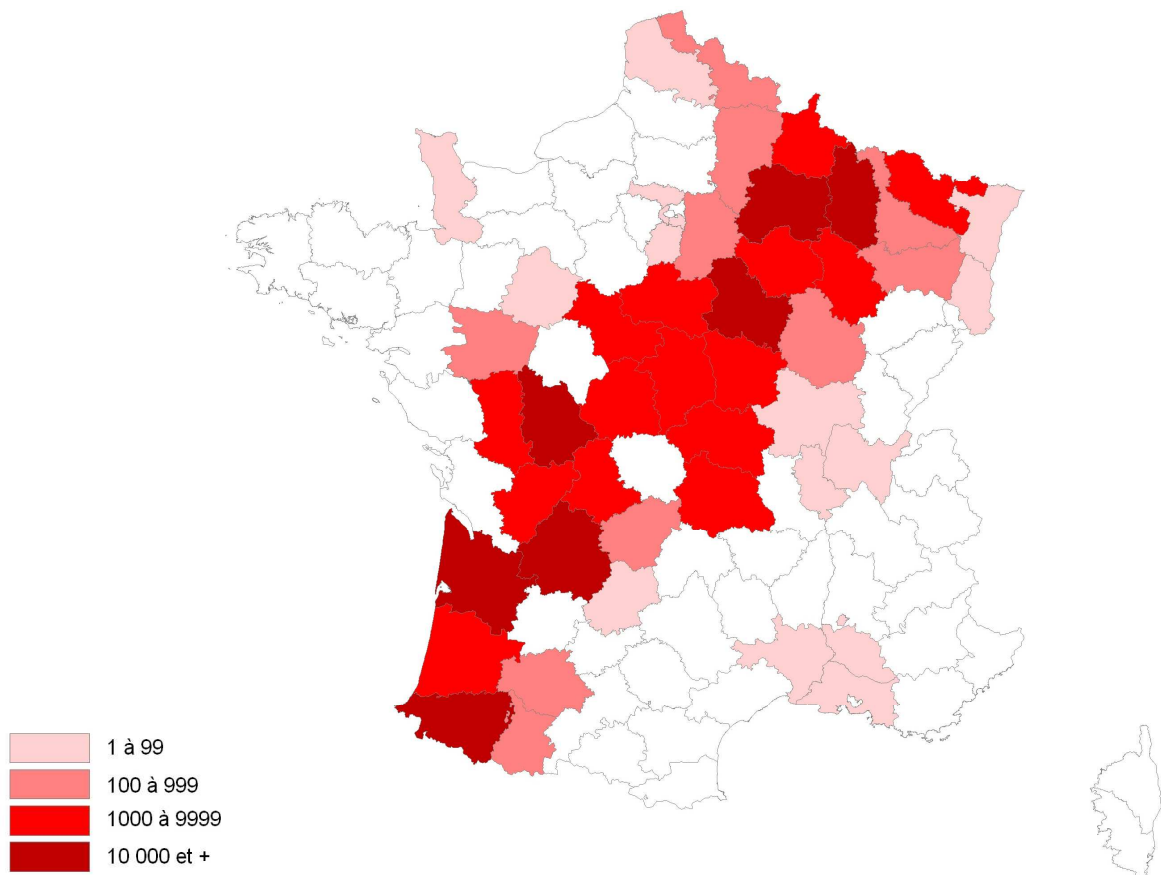
Le mouvement de ce printemps 2003 se caractérise par des passages très réguliers durant une longue période. Les jours fournissant peu ou très peu de données d'oiseaux en migration sont rares, ainsi il est difficile d'établir une succession de vagues comme à l'automne. Dès le 18, plusieurs centaines survolent les Landes (40) et 2 500 la Charente (16). Ces grues appartiennent aux 6 000 qui ont quitté la Sotonera (Espagne) quelques heures auparavant. Le lendemain, 2 000 oiseaux migrent dans le Loiret (45) et 3 400 dans le département voisin de l'Yonne (89). Les 21, 22 et 23 février constituent des grosses journées de migration. Ainsi, plus de 10 000 grues sont notées dans la Vienne (86) le 21. Ce même

jour, il y a seulement 3 080 grues à Captieux (33/40) mais tout de même 9 610 à Arjuzanx (40), effectif renforcé par les arrivées d'Espagne. Les journées du 24 au 27 février sont beaucoup plus calmes, juste quelques vols concernant peu d'individus sont signalés ici ou là. Notons tout de même quelques vols dans le Nord-Pas-de-Calais (59 / 62) le 25 février. A partir du 28 février, la migration reprend avec notamment 3 000 grues en Dordogne (24). Le 1<sup>er</sup> mars, plus de 16 000 grues franchissent les Pyrénées sur les cols suivis. L'Est de la France est également concerné par des mouvements d'oiseaux, Lorraine et Alsace notamment. Ce même jour, il n'y a plus de grue à Puydarrieux (65). De très nombreuses grues passent la frontière allemande entre le 1<sup>er</sup> et le 3 mars (10 000 en Hesse le 1<sup>er</sup>). Et la migration se poursuit sur un rythme soutenu. Le 4 mars, 12 000 grues survolent la Dordogne (24) en soirée en direction du nord-est et le massif des Pyrénées connaît toujours d'importants passages. Il est assez

difficile de donner une estimation concernant le passage lors de cette longue période. Il est clair que la très grande majorité des oiseaux est passée lors de ces

20 jours. L'estimation du nombre d'oiseaux observé par ces mouvements s'élève à au moins 80 000 Grues cendrées.

### Carte 5 : Nombre cumulé de Grues cendrées lors des mouvements du 16 février au 7 mars 2003



#### Quelques mouvements et la fin de la migration (12/03/03–15/04/03)

A partir du 12 mars, les vols migratoires sont peu nombreux et concernent peu d'oiseaux. Citons tout de même 200 grues dans la Meuse (55) le 16 mars. Dans l'Yonne (89), 81 grues migrent le 18 mars. Encore 120 individus dans les Deux-Sèvres

(79) le 22 mars. Le 13 avril, 16 oiseaux dans la Marne (51) et 3 en Vendée (85) le même jour. Les deux dernières observations ont lieu l'une le 26 avril, un individu dans la Meuse (55) et l'autre concerne 2 individus le 24 juin dans le même département. Pas plus de 2 000 grues sont contactées lors de cette période. Au total, la migration pré-nuptiale aura concerné au minimum **85 000 oiseaux**.

#### Réseau Grues France

Animé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne, le Réseau Grues France regroupe tous les organismes et associations français s'intéressant de près ou de loin aux Grues cendrées.

Ses rôles sont multiples :

- anticiper les mouvements migratoires
- informer le public et les médias
- suivre les effectifs



- rechercher des oiseaux bagués
- connaître les couloirs de migration
- participer au groupe de travail européen sur les Grues cendrées (ECWG)

Les participants au réseau sont :

ALEPE, ANN, AOMSL, Association des Amis de la Réserve d'Arjuzanx, Berry Nature Environnement, CEEP, Charente Nature, CO Gard, COL, CSL, Eure-et-Loir Nature, GEOB, GEOR, GNFC, GODS, GONm, GOR, Indre Nature, , Limousin Nature Environnement, Loir-et-Cher Nature, LPO, LPO Aisne, LPO Alsace, LPO Anjou, LPO Aquitaine, LPO Aude, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, LPO Charente-Maritime, LPO Cher, LPO Haute-Savoie, LPO Loire, LPO Loire-Atlantique, LPO PACA, LPO Sarthe, LPO Tarn, LPO Touraine, LPO Vendée, LPO Vienne, LPO Yonne, Mayenne Nature Environnement, Les Naturalistes Orléanais, Nature Midi-Pyrénées, OCL, ONCFS délégation régionale nord-est, ONCFS / RNCFS du Lac du Der-Chantecoq, Parc ornithologique du Teich, Picardie Nature, PNR de la Forêt d'Orient, PNR des Landes de Gascogne, ReNard, Réserve de Puydarrieux, Réserve d'Arjuzanx, Réserve Naturelle de l'Etang de Cousseau, la Route des Grues, Comité local 65, SEPOL, SOBA Nature Nièvre.

Les observations du réseau sur l'ensemble du territoire permettent de visualiser le couloir de migration principal des Grues cendrées sur la France. Il est représenté sur la carte en dernière page. Pour la saison 2002/2003, ce sont 76 départements qui ont fourni au minimum une observation de grues dont 32 totalisent plus de 10 jours de présence de l'espèce.

### **Une espèce protégée mais toujours vulnérable**

A partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au milieu des années 60, la chasse et l'assèchement des marais (milieu de reproduction) ont entraîné une chute importante des populations. Depuis sa protection à travers l'Europe, les effectifs sont en augmentation. Actuellement, les

populations sont en bon état de conservation même si ces dernières n'ont retrouvé ni leurs effectifs ni leur répartition d'antan. Les menaces pesant de nos jours sur l'espèce sont nombreuses et se situent à différents niveaux. Sur leurs zones de reproduction tout d'abord, où le drainage et la surexploitation des forêts nordiques modifient et suppriment les secteurs favorables à la nidification. Lors de leurs vols migratoires, les grues sont exposées au risque de collision avec les lignes électriques. Les conditions atmosphériques telles le brouillard ou le fort vent augmentent les risques de collision. Ces derniers sont également favorisés par le fait que les migrations se déroulent souvent de nuit. De plus, les jeunes de l'année, moins expérimentés, sont plus susceptibles de heurter les câbles. Le développement de l'éolien est également un paramètre à surveiller. Les observations réalisées sur les parcs éoliens en fonctionnement dénotent que l'espèce est très sensible au phénomène d'effarouchement. Ainsi, les oiseaux en migration effectuent de larges contournements, ce qui pourrait à terme, suite à la multiplication des parcs tout au long du trajet migratoire, avoir des répercussions sur le bon déroulement de la migration. De plus, le risque de collision avec les éoliennes doit également être pris en compte. Sur les sites de haltes migratoires et d'hivernage, le dérangement constitue la principale menace. Son origine est diverse, l'augmentation touristique en est la principale. L'observation des oiseaux s'alimentant ne doit en aucun cas entraîner leur envol. Il est impératif de conserver une distance importante avec les oiseaux. Lors de la migration de printemps, les agriculteurs effarouchent également les grues et ce pour éviter les dégâts dans les semis. Ces dégâts sont en effet une réalité même si leur importance varie énormément d'une année sur l'autre. La principale mesure pour limiter ces dégâts consiste à créer des zones « refuges » où les grues peuvent s'alimenter (maintien des chaumes, création de jachères, agrainages...).

## Grues baguées : que noter ?

Chaque année de nombreuses grues sont baguées sur leurs sites de reproduction afin de mieux connaître l'espèce et ainsi la protéger plus efficacement. Chaque grue est ainsi équipée de bagues couleur qui permettent de la reconnaître individuellement. Les couleurs utilisées sont le blanc, le jaune, le rouge, le vert (assez foncé), le bleu (assez clair) et le noir. La ou les bagues de la pattes gauche indiquent la provenance de l'oiseau, chaque pays ayant son propre code couleur.

Lors de l'observation d'une grue baguée, il convient d'indiquer dans la mesure du possible :

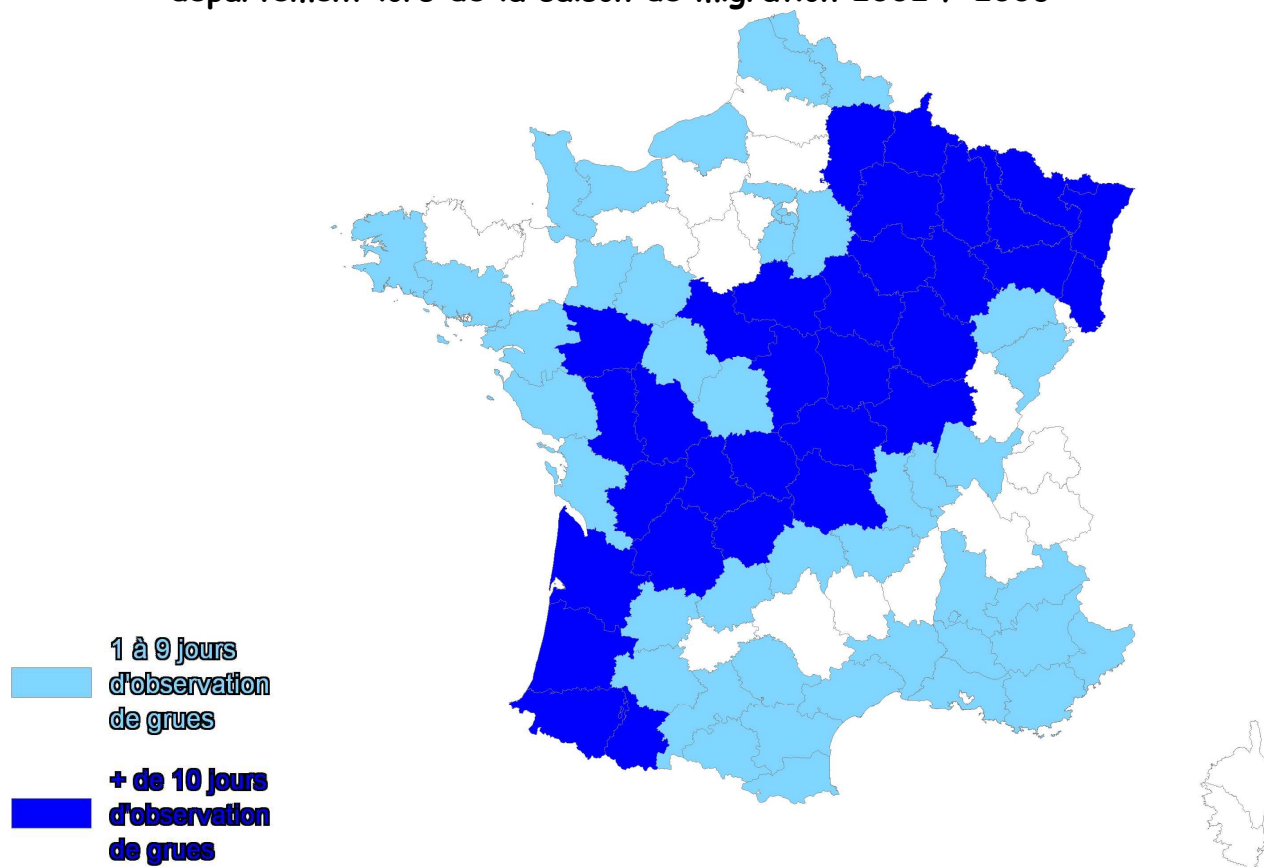
- la couleur et la position de chaque bague (de haut en bas) ;

- la présence et le position de la bague métal lorsqu'elle est visible ;
- la date et l'heure ;
- la commune et le département ;
- l'âge de l'oiseau (jeune ou adulte) ;
- le milieu où l'oiseau se trouve (type de culture, herbages, etc...) ;
- si elle est accompagnée, s'il s'agit d'un groupe familial ou bien d'oiseaux sans lien de parenté ;
- le nombre total de grues dans le groupe ;
- tout autre renseignement utile comme la distance d'observation, le matériel utilisé ou les conditions météorologiques et lumineuses.

Transmettez vos lectures de bagues colorées à votre association locale qui les communiquera à la LPO Champagne-Ardenne, responsable de la centralisation nationale.

Les observations du réseau sur l'ensemble du territoire permettent de visualiser le couloir de migration principal des Grues cendrées sur la France. Il est représenté sur la carte ci-dessous. Pour la saison 2002/2003, ce sont 76 départements qui ont fournis au minimum une observation de grues dont 32 totalisent plus de 10 jours de présence de l'espèce.

**Carte 6: Nombre de journées d'observation de Grues cendrées par département lors de la saison de migration 2002 / 2003**



Conception et réalisation : Aurélien DESCHATRES, Emmanuel LE ROY

Photos : Alain BALTHAZARD

Relecture : Sébastien MERLE, Pierre PETIT, Alain SALVI

LPO Champagne-Ardenne – 4 Place du Maréchal Joffre

BP 27 – 51301 VITRY LE FRANCOIS cedex

Tél. : 03 26 72 54 47 – Fax : 03 26 72 54 30

Email : [champagne-ardenne@lpo.fr](mailto:champagne-ardenne@lpo.fr) ; site web : <http://champagne-ardenne.lpo.fr/>

Cette synthèse a été réalisée grâce au soutien financier de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) de Champagne-Ardenne